



Direction des affaires financières Service Réseaux, Comptabilités et Gestion

Les données comptables du ministère des armées au 31 décembre 2020

Table des matières

1.	La c	ontribution du ministère au bilan de l'État	3
1	1.	Les actifs	3
	a)	Les immobilisations incorporelles : 40,1 Md€	3
	b)	Le Parc immobilier : 20,9 Md€	4
	c)	Les autres immobilisations corporelles : 126,7 Md€	5
	d)	Les stocks : 38,9 Md€	6
1	2.	Les passifs	7
	a)	Les dettes financières : 1 Md€	7
	b)	Les provisions pour charges : 10,2 Md€	7
	c)	Les dettes : 6,1 Md€	8
2.	Les	résultats du ministère	10
2	2.1.	Les charges de personnel : 21 Md€	10
2	2.2.	Les achats, variations de stocks et prestations de service : 12,6 Md€	10
	a)	MCO matériels militaires	11
	b)	Achats et prestations	12
2	2.3.	Les autres charges de fonctionnement : 10,2 Md€	12
2	2.4.	Les charges de fonctionnement pour service public : 2.5 Md€	12

1. La contribution du ministère au bilan de l'État

Les actifs du MINARM: 233.1 Md€

dont

immobilisations: 190,1 Md€

stocks: 38,9 Md€

Les passifs du MINARM 16,9 Md€ dont

provisions: 10,7 Md€

dettes: 6,1 Md€

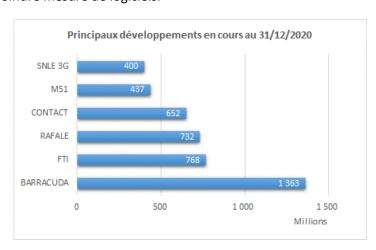
1.1. Les actifs

(en M€)	2020			2019	2020	
Actif MINARM	Valeur brute	Amortissements et Dépréciations	Valeur nette comptable	Valeur nette comptable	Actif Etat Valeur nette comptable	Part du MINARM
Immobilisations incorporelles	40 138	-21 660	18 477	17 535	33 043	56%
Parc immobilier	20 887	-861	20 026	19 491	53 379	38%
Autres Immobilisations corporelles	126 711	-60 782	65 929	65 200	454 748	14%
Immobilisations financières	2 430	-839	1 591	1 702	379 207	0%
Total - Immobilisations	190 166	-84 142	106 024	103 929	920 377	12%
Stocks	38 927	-9 623	29 304	28 118	29 491	99%
Créances	3 863		3 863	4 142	105 072	4%
Trésorerie	138		138	134	113 185	0%
Comptes de régularisation - Actif	3		3	3	859	0%
Total ACTIF	233 097	-93 765	139 332	136 326	1 168 984	12%

a) Les immobilisations incorporelles : 40,1 Md€

Les immobilisations incorporelles sont composées majoritairement des coûts de développement des opérations d'armement et dans une moindre mesure de logiciels.

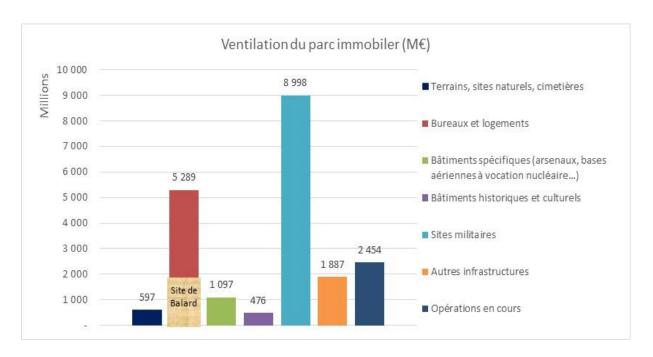
développements en représentent 26 % du montant total soit 10,4 Md€.



Les immobilisations incorporelles en service (29,8 Md€) sont elles aussi majoritairement composées des développements militaires. Les principaux programmes concernent le RAFALE (11,2 Md€) et le M51 (8,4 Md€).

b) Le Parc immobilier : 20,9 Md€

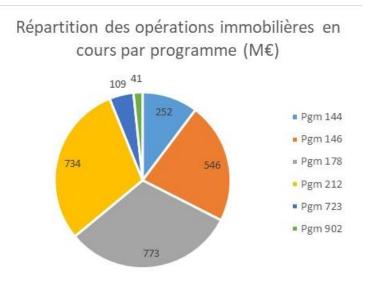
Le parc immobilier du ministère représente 38 % du parc immobilier de l'Etat. Il se décompose comme indiqué ci-après.



Les principaux mouvements de l'exercice affectant le parc immobilier du ministère sont :

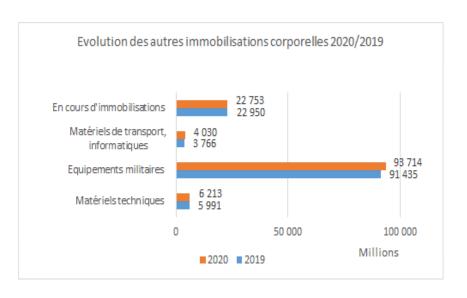
- la mise en service du 1^{er} lot de l'installation de destruction des munitions chimiques anciennes (SECOIA) pour une valeur de 80 M€;
- la mise en service de travaux sur la base navale de Toulon Arsenal Missiessy, pour l'accueil et le soutien des SNA BARRACUDA (229 M€).

Le parc immobilier en cours augmente en 2020, passant de 2,3 Md€ à 2,5 Md€.



c) Les autres immobilisations corporelles : 126,7 Md€

immobilisations Les corporelles, autres que celles constituant le parc immobilier, se divisent en trois parties inégales : les matériels et outillages (4 %), les matériels militaires (90 %)et les autres immobilisations corporelles (matériels de transport, de informatique) bureau, 6 %. hauteur de Leur montant total s'élève à 127 Md€ en valeur brute, dont 104 Md€ en service et 23 Md€ en cours de production.

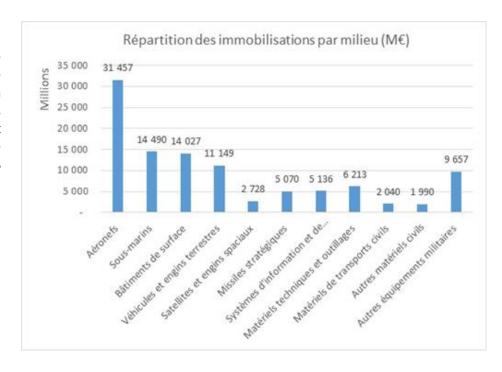


L'augmentation globale de près de 1 Md€ des immobilisations corporelles en service en 2020 résulte de la mise en service :

- du SNA SUFFREN pour une valeur de 1 266 M€;
- de l'adaptation M51 du SNLE NG Le Téméraire pour une valeur de 607 M€;
- d'aéronefs : A 400 M (161 M€), A330 MRTT (188 M€).

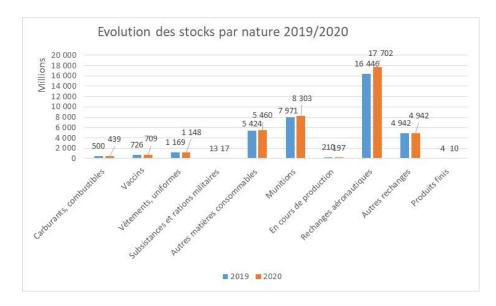
L'augmentation précédente est en partie compensée par le retrait de service de la Frégate Anti aérienne CASSARD (326 M€) et du SNA SAPHIR (255 M€).

La répartition par milieu des immobilisations en service met en évidence la part prédominante des aéronefs (30 % de la valeur totale) et des sous-marins et bâtiments de surface (respectivement 14 % et 13,5 %).



d) Les stocks : 38,9 Md€

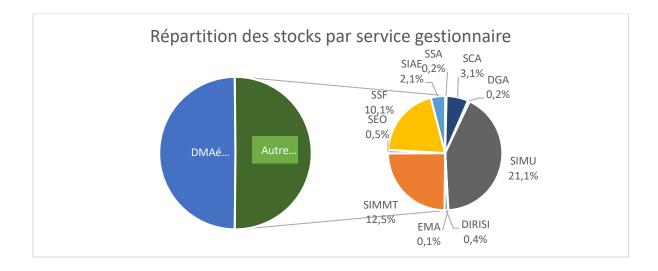
Les stocks du ministère des armées s'élèvent à 38,9 Md€ et représentent 99 % des stocks de l'Etat.



Ils sont principalement composés de pièces de rechange nécessaires au maintien en condition opérationnelle des équipements militaires (20,4 Md€), de missiles et munitions (8 Md€) et d'autres matières et fournitures consommables (9 Md€).

En 2020, les stocks augmentent de manière significative (+1,2 Md€). Cette augmentation résulte de la montée en puissance des nouveaux contrats de maintenance globalisés passés avec les industriels (Rafale et Tigre) dans le cadre du maintien en condition opérationnelle aéronautique.

La répartition par services gestionnaires de biens démontre la prépondérance de la DMAé (49,7 %).



1.2. Les passifs

Passif	31/12/2020	31/12/2019	Passif Etat 2020	Part du MINARM
Dettes financières	1 007	1 159	2 047 157	-
Provisions pour charges	10 244	9 905	127 523	8%
Provisions pour risques (litiges)	471	441	33 455	1%
Autres dettes (classe 4)	5 045	4 989	281 382	-
Autres passifs	-	-	33 833	-
Trésorerie et comptes de régularisation	93	84	181 847	-
Total PASSIF (hors situation nette)	16 860	16 578	2 705 197	1%

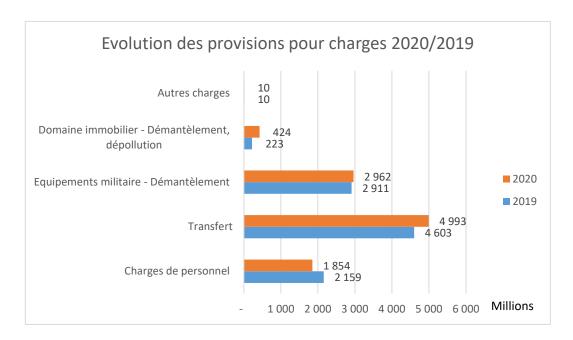
Contribution du Ministère des Armées aux engagements hors bilan du compte général de l'Etat	31/12/2020	31/12/2019
Engagements donnés	9 486	11 001

a) Les dettes financières : 1 Md€

Les dettes liées aux Partenariats Public Privé (PPP) sont comptabilisées en contrepartie des actifs livrés. Ces dettes sont remboursées au fur et à mesure du paiement des redevances.

b) Les provisions pour charges : 10,2 Md€

Les provisions représentent des charges probables futures liées à des évènements intervenus au cours de l'exercice ou des exercices antérieurs.



Les provisions pour transfert (5 Md€, dont 4,8 Md€ au titre des rentes mutualistes). Le montant comptabilisé au titre de la provision pour rentes mutualistes correspond à l'évaluation des majorations de la rente mutualiste du combattant qui devront être versées dans les années futures par le ministère aux effectifs bénéficiaires de la majoration spécifique, auxquels s'ajoutent l'effectif dont la rente est en cours de constitution à cette date. L'évaluation résulte d'un calcul actuariel;

- ▶ les provisions pour démantèlement des équipements militaires (3 Md€) comprennent les coûts de démantèlement futurs des principaux équipements militaires en service, dès lors que ces coûts peuvent être estimés de façon fiable. Cette provision correspond, à hauteur de 2,3 Md€, aux évaluations réalisées par la DGA sur le périmètre des bâtiments à propulsion nucléaire et missiles nucléaires (hors M51);
- ▶ les provisions pour charges de personnel (restructurations, comptes épargne temps, accidents et maladies professionnelles) (1,9 Md€) correspondent principalement aux dépenses futures associées aux restructurations (indemnités de départ volontaire et surcoûts chômage) prévues dans le cadre de la LPM 2019-2025, ainsi qu'aux dépenses futures afférentes à certains dispositifs (Cessation Anticipée Amiante par exemple);
- ➤ et les provisions pour dépollution et désamiantage du parc immobilier (0,4 Md€). En 2019, à la suite des recommandations de la Cour des comptes, le SID a fait évoluer sa méthodologie d'évaluation de la provision pour dépollution. Précédemment évaluée sur une base statistique et sur l'ensemble du parc immobilier, la provision repose désormais sur une évaluation individualisée des coûts futurs de dépollution sur le périmètre des cessions en cours, des opérations programmées et des installations classées pour la protection de l'environnement. Cette provision reste incomplète et sa fiabilisation s'inscrit dans une démarche pluriannuelle.

L'augmentation globale de 368 M€ provient :

- d'une évolution de la base d'évaluation de la provision pour rentes mutualistes, fondée sur un âge moyen de liquidation des rentes en cours de constitution fixé à 54 ans contre 60 ans en 2019 (+ 430 M€);
- d'une refonte de la méthode d'évaluation de la provision relative à l'allocation de cessation anticipée d'activité (CAA Amiante) fondée désormais sur la prise en compte des années de versement jusqu'à extinction du dispositif. L'allocation progresse ainsi de + 341 M€;
- d'une nouvelle provision constituée au titre des congés de fin de campagne des militaires (56 M€);
- d'une refonte de la méthode d'évaluation de l'allocation de retour emploi désormais fondée sur la base des droits ouverts au 31 décembre 2020 et non plus sur une évaluation des allocations futures prévisibles. Elle conduit à une évaluation en baisse de (-) 657 M€.

c) Les dettes : 6,1 Md€

Les dettes englobent tout le passif certain, à savoir :

- les dettes envers les fournisseurs (factures reçues des fournisseurs et non payées);
- les dettes dont l'échéance est estimable avec une faible incertitude : ce sont les charges à payer T2 et hors T2 (services faits, factures non reçues ou, pour le T2, rémunérations non versées).

Les dettes fournisseurs et les charges à payer hors T2 forment le **report de charges budgétaires.**



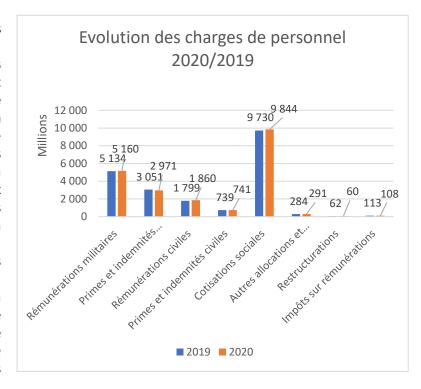
2. Les résultats du ministère

COMPTE DE RESULTAT MINARM (M€)	2020	2019	Résultat Etat 2020	Part du MINARM
Produits régaliens	-	-	291 114	-
Ventes de produits et autres produits de fonctionnement	1 952	2 333	23 962	8%
Charges de personnel	-21 036	-20 913	-149 645	14%
Achats, variation de stocks et prestations de service	-12 580	-13 829	-23 278	54%
Autres charges de fonctionnement	-10 161	-9 293	-11 074	92%
Subventions pour charge de service public	-2 518	-2 167	-31 629	8%
Charges de fonctionnement nettes	-44 344	-43 869	-191 664	23%
Charges d'intervention nettes	-250	-462	-223 353	0%
Charges financières nettes	-47	-91	-41 698	0%
Solde des opérations de l'exercice	-44 641	-44 421	-165 601	27%

2.1. Les charges de personnel : 21 Md€

Les charges de personnel représentent 47 % des charges de fonctionnement du ministère. Elles augmentent de 1 % sur l'année 2020, l'effectif restant stable (269 656 ETP contre 268 996 ETP au 31/12/2019 soit + 660 ETP).

L'augmentation liée aux primes exceptionnelles versées certains civils et militaires très fortement mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire a été compensée par une réduction significative des activités de préparation opérationnelle des armées réduisant fortement la dépense consacrée indemnités opérationnelles (Indemnités pour Services en Campagne: -24,5 M€, Indemnités pour charges militaires : -20 M€). Les dépenses relatives l'indemnisation du chômage ont connu une forte augmentation en raison d'une nombre des hausse du bénéficiaires (+15 M€).

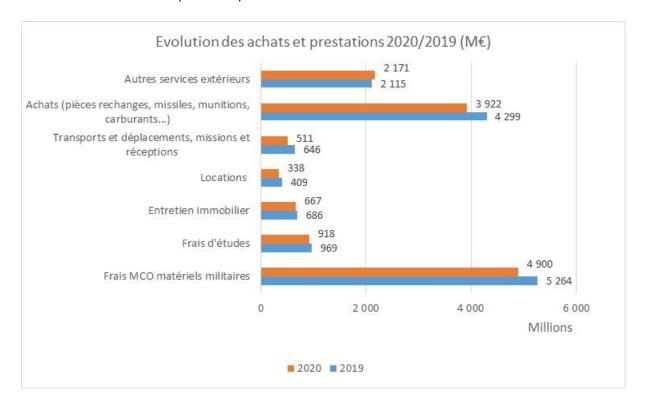


2.2. Les achats, variations de stocks et prestations de service : 12,6 Md€

Ce poste diminue de 1,2 Md€ en 2020 du fait de la baisse des achats (-377M€), de certains services extérieurs (transports et déplacements : -135 M€) et de la suppression des loyers budgétaires (84 M€ en 2019).

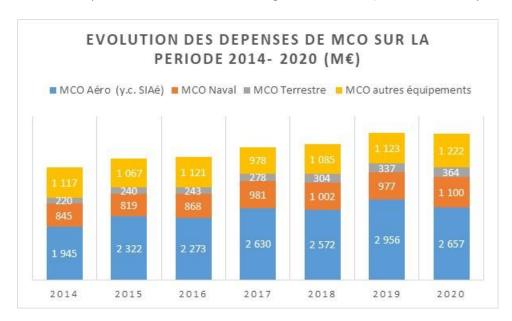
La forte baisse apparente des frais de MCO provient d'une meilleure neutralisation en 2020 des facturations internes entre le SIAé et la DMAé (442 M€ / 129 M€ en 2019). Avant neutralisation de

ces flux internes, les dépenses de MCO s'élèvent à 5 342 M€ proche du niveau des dépenses de MCO 2019 avant neutralisation (5 393 M€).

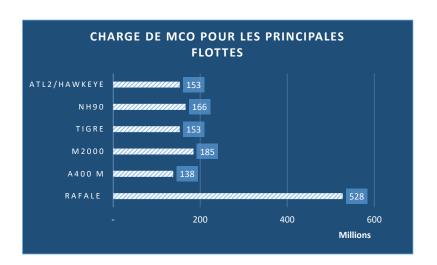


a) MCO matériels militaires

Au sein du MCO des matériels militaires, le MCO aéronautique représente 50 % des dépenses, le MCO naval 21 %, le MCO terrestre 7 % et celui des autres équipements 22 %. L'évolution des dépenses de MCO depuis 2014 traduit une hausse globale de 30 % (MCO aéronautique : + 37 %).



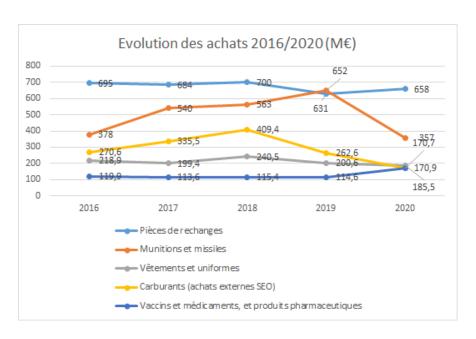
Les principales flottes bénéficiaires des dépenses de MCO aéronautique en 2020 sont :



b) Achats et prestations

La diminution des achats sur 2020 résulte de la réduction des achats de munitions et missiles (- 274 M€) et des carburants (- 92 M€), cette dernière étant liée à la forte baisse du prix moyen du pétrole sur l'année 2020.

Pour les principales natures d'achats, l'évolution sur la période 2016 à 2020 est présentée ci-contre.



2.3. Les autres charges de fonctionnement : 10,2 Md€

Les autres charges de fonctionnement comprennent le financement du Compte d'Affectation Spéciale Pensions (1,6 Md€) ainsi que les dotations et reprises aux amortissements des immobilisations et aux provisions.

2.4. Les charges de fonctionnement pour service public : 2,5 Md€

Ces charges comprennent les subventions versées par le ministère des armées aux établissements publics dont il exerce la tutelle ou la cotutelle.

Ces charges se répartissent entre :

- ✓ la subvention versée au commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA), affectées par le CEA au financement de son fonctionnement et de son activité de recherche et développement : 1,8 Md€ (1,6 Md€ en 2019) ;
- ✓ les subventions de fonctionnement versées aux autres opérateurs synthétisées ci-après en millions d'euros :

Le montant global de ces subventions est en hausse, passant de 558 M€ en 2019 à 686 M€ en 2020, en raison de :

- la subvention complémentaire de 130 M€ versée au CNES;
- des dotations complémentaires versées aux musées au titre de la crise sanitaire.

